

L'UNION DÉPARTEMENTALE CGT DE SAÔNE-ET-LOIRE

ET LA PRESSE SYNDICALE

Introduction. Stéphane Paquelin, docteur en histoire, professeur d'histoire et géographie au Lycée Henri Vincenot de Louhans

Ainsi que l'affirmait l'appel d'offre publié en vue de cette rencontre, la Confédération a mobilisé une gamme très variée de moyens afin d'attirer, convaincre et entraîner. Tout comme ses consœurs, à tort ou à raison, elle se sent moins bien armée si elle ne dispose pas d'une capacité à diffuser ses positions auprès de l'opinion publique autant qu'en direction de ses propres agents.

Cette préoccupation s'est toujours traduite par la création et l'animation d'organes de presse, cela aussi bien à l'échelle locale qu'à l'échelle nationale. Alors, de fortes difficultés, génératrices de tensions conjoncturelles mais également plus profondes sont continuellement apparues. En d'autres termes, entre l'objectif annoncé et des moyens manquant systématiquement de l'efficacité pré-requise, le hiatus fut en effet souvent réel. C'est donc de ces tensions qu'il sera question ici ainsi que de quelques uns des éléments les expliquant. Pour ce faire, plusieurs questionnements intermédiaires seront menés : pourquoi cette volonté ? Par qui était-elle portée ? Pour quelle réalisation, quel bilan ?

Certaines de ces pistes seront explorées au travers de l'étude de l'union départementale de Saône-et-Loire entre la Libération et la fin des années 1960, ce qui constitue une plage chronologique assez importante pour détecter ruptures ou continuités.

I. Mise en perspective historique et éléments d'une politique.

A. Une préoccupation ancienne et partagée.

La préoccupation énoncée en introduction est aussi ancienne que le mouvement syndical, le rappel d'un unique élément suffira à le montrer. A la fin du XIXe siècle, alors que commençait à se structurer la CGT, les animateurs des Bourses du travail manifestèrent la volonté d'« *avoir un quotidien à eux* »¹ ce qui se

¹ Jacques Julliard, *Fernand Pelloutier et les origines du syndicalisme d'action directe*, histoire, Seuil, 1971, 295 p., p. 154.

traduisit par le lancement en 1897 de *L'ouvrier des deux mondes*. Depuis ce premier élan, la préoccupation s'est maintenue et la presse reste aujourd'hui considérée comme un élément nécessaire à toute action syndicale. Il reste à expliquer cette tendance lourde avant de voir comment elle donne lieu à une politique.

Le mouvement syndical s'est assez rapidement conçu comme un outil de définition et de mise en place d'un nouveau système économique et social, cela dans le cas des deux familles syndicales qui organisent le paysage. Qu'il s'agisse de la CGT, arquée sur le discours syndicaliste révolutionnaire puis, pour la période qui nous intéresse ici, sur le thème d'un syndicalisme de classe, ou que ce soit la CFTC des années 1950 et 1960, fondant ses objectifs sur les principes de la philosophie personnaliste et sur une certaine conception du socialisme². Ainsi, toutes deux se sont situées en opposition radicale avec le système existant. Dans ce schéma, la presse avait pour fonction de lutter contre une vision développée par la classe dominante et si l'on ajuste la focale sur l'échelle départementale, cela apparaîtrait nettement.

On retrouve cette thématique d'un congrès à l'autre durant toute la période³, tout particulièrement durant les heures les plus lourdes de la guerre froide. La teneur du discours tenu fonctionna toujours sur un schéma identique bien qu'adapté au contexte du moment. Ainsi, en 1950, la partie du rapport consacrée à « *La presse syndicale et à l'éducation syndicale* » était introduite de la manière suivante : « *Le gouvernement, les trusts et leurs valets, avec leur presse pourrie et leur radio, sont mobilisés pour la préparation idéologique de la guerre [...]. Il est donc absolument indispensable de combattre l'action des fauteurs de guerre et d'armer idéologiquement la classe ouvrière contre la propagande ennemie* », en 1954 on pouvait lire une diatribe construite à peu près dans les mêmes termes. Par contre en 1965 une évolution s'était faite jour : « *Le patronat, l'Etat en particulier, avec tous leurs services, possèdent des moyens plus grands que ceux de la classe ouvrière. Il y a en France plus de 10 millions de récepteurs radio [...] et une grande partie de la presse bourgeoise aux ordres du pouvoir, ainsi qu'une quantité énorme de revues de toute sorte. De plus, le patronat s'oriente dès maintenant à s'adresser [sic.] aux travailleurs dans les entreprises par l'édition de journaux luxueux, revues et brochures distribuées gratuitement* »⁴.

Ainsi, même si l'argumentaire déployé varie en fonction du contexte (d'abord celui de la guerre froide et la défense de la paix, ensuite celui du développement d'une société de consommation et, déjà, de communication), le schéma restait

² La CGT-FO constituant un cas à part même si son orientation a-étatique alors que la France était l'un des pays les plus centralisés peut partiellement être interrogée comme un projet alternatif.

³ 1950, 1954, 1956, 1961, 1967, 1967, archives de l'UDCGT71, ADSL : 74J1 et 74J2.

⁴ Rapport du responsable de la commission VO, ADSL, 74J12.

identique. Il n'était par ailleurs pas le monopole de la CGT, la CFTC puis la CFDT formulant des analyses très proches aux mêmes moments⁵.

On conçoit alors, que des outils aient été envisagés. L'étude d'une union départementale permet alors de compléter ce que l'on sait parfois sur la presse nationale.

B. Le cas de l'UDCGT71, les outils développés.

Au lendemain de la Libération, l'union départementale de Saône-et-Loire engrange les retours sur investissement consentis par beaucoup de militants pendant la période de l'Occupation et contribue à la croissance de la confédération avec près de 35 000 adhérents revendiqués, regroupés en 218 syndicats et 14 unions locales⁶. Par ailleurs l'organisation peut alors s'appuyer sur des ressources humaines importantes avec trois permanents jusqu'au mois de septembre 1946⁷ et des locaux de qualité avec la maison du syndicat des mineurs alors sise à Montceau-les-Mines et qu'elle partage avec le syndicat éponyme. Il est alors décidé de relancer la parution de l'organe de l'union départementale, le *Travailleur de Saône-et-Loire*.

Sa reparution est évoquée pour la première fois lors de la réunion de bureau du 25 octobre 1945. Le projet est alors d'utiliser les presses du journal *La Tribune*⁸ pour tirer 25 000 exemplaires. L'ambition est donc d'atteindre un peu plus des deux tiers des adhérents et militants. Deux formats étaient envisagés, le premier, dit « simple », à 2F00, le second, « double », à 3F00. Le premier numéro était prévu pour le mois de décembre, en fait, il ne parut qu'à partir de mars 1946⁹ pour durer jusqu'à nos jours avec une périodicité très variable¹⁰, encore que sa disparition ait été envisagée à plusieurs reprises, notamment en 1946 où la décision avait été prise de le remplacer par une revue.

Bien que celle-ci ne vît finalement pas le jour, son évocation est néanmoins nécessaire car elle éclaire d'une certaine manière les problèmes auxquels les dirigeants de l'UD se sont affrontés. En mars 1946 des difficultés pour la diffusion du *Travailleur* ont été évoquées, sans doute en aparté, avec le dirigeant confédéral Gaston Monmousseau invité pour assister au congrès qui se déroula cette année-là et qui avait par ailleurs les fonctions de directeur de la *Vie Ouvrière*. Celui-ci conseilla de fusionner le *Bulletin mensuel d'information*,

⁵ Dans le cadre d'un autre travail de recherche, j'ai pu noter de telles analyses au moins à deux reprises : lors de la réunion du conseil de l'UDCFTC71 du 21 septembre 1958, lors du comité départemental du 22 octobre 1961. Archives Camille Dufour.

⁶ Réunion de bureau du 18 novembre 1945, Archives départementales de Saône-et-Loire (ADSL),74J12.

⁷ Réunion de bureau du 17 septembre 1946, ADSL,74J12.

⁸ Qui produit aussi l'organe de la fédération du PCF, *L'Étincelle*.

⁹ Réunion de commission exécutive du 16 janvier 1947, ADSL, 74J2.

¹⁰ Ainsi, lors de la réunion de commission exécutive du 23 novembre 1947, en raison du coût de la publication, on annonce que le *Travailleur de Saône-et-Loire* paraîtra désormais tous les deux mois. Compte-rendu de cette réunion, ADSL, 74J2.

une publication spécifiquement destinée aux responsables de l'union départementale et le *Travailleur* dans le cadre d'une revue. Au-delà d'économies d'échelle, l'avantage était qu'ainsi les responsables seraient davantage motivés pour recevoir cette nouvelle publication et la diffuser. Celle-ci ne vit pourtant pas le jour et l'abandon du projet fut rendu officiel lors de la réunion de bureau du 17 septembre 1946, son sort étant clos par la remarque suivante : « *Au sujet de la revue mensuelle, en raison du prix de revient, 60 000 francs, réclamés par l'imprimerie pour 2 000 numéros, il n'a pas été possible de sortir celle-ci, et elle a été remplacée par le bulletin d'information.* »¹¹

Une fois le projet de la revue abandonné pour des raisons d'ordre financiers, peut-être aussi parce que les dirigeants de l'union départementale n'y croyaient pas beaucoup eux-mêmes, ces derniers ont réutilisé le *Travailleur*, celui-ci venant conforter, compléter, la *Vie Ouvrière*¹². On assiste en effet à partir du début des années 1960 à un basculement très net en faveur de cette publication. Cela est attesté principalement par le fait que celle-ci n'occupait qu'une place très mineure dans les comptes-rendus de réunion de bureau comme de commission exécutive ou dans les documents dont nous disposons pour les congrès départementaux pendant les années 1950, alors qu'elle fait l'objet d'une rubrique à part entière lors des congrès qui scandent les années 1960. *A contrario*, les questionnements sur une presse produite dans le cadre départemental n'existent plus durant cette période alors que le *Travailleur* continuait de paraître épisodiquement.

Ainsi, tout ce passe comme si, après avoir mené diverses tentatives pour se doter d'un outil de communication entre elle et les militants et adhérents de son ressort, l'union départementale, faute de succès, s'est finalement tournée vers la diffusion de la VO, en faisant un objectif important. Mais, qu'il s'agisse du *Travailleur*, de la revue morte-née ou de la VO, l'impression qui domine lorsque l'on analyse la documentation en notre possession, est celle d'un constat de demi-échec ou d'insuffisant succès pour rester optimiste. Il s'agit à présent de décrire cet aveu et d'analyser les causes discernées par les responsables de l'union départementale.

II. Constat d'échecs et solutions recherchées.

A. Tonalité du discours.

Le ressenti des dirigeants de l'union départementale est celui d'un échec. Celui-ci affleure de la plupart des réunions de bureau ou de commission exécutive durant lesquelles le sujet est abordé, ce qui est arrivé dans 22 réunions sur les 55

¹¹ Compte rendu de la réunion de bureau du 17 septembre 1946, ADSL, 74J2.

¹² Celle-ci a toujours été considérée comme fondamentale, mais en sus d'une presse départementale, voire locale (des développements lui sont consacrés notamment lors des congrès de 1954 et 1956, ADSLJ1).

(soit 40%) pour lesquelles un compte-rendu a été concerné, cela entre 1945 et 1957.

Ainsi, lors de la réunion de CE qui s'est tenue au mois de février 1946¹³, le rapporteur sur la presse, Moreau, affirma qu'il n'était pas satisfaisant que sur les 20 000 exemplaires prévus, soit environ la moitié des adhérents à la CGT du département, seulement 6 145 aient été effectivement placés. On trouve quelque chose d'assez analogue en juillet de la même année alors que la revue était en cours de préparation : 2 000 exemplaires étaient prévus, seulement 436 numéros avaient été commandés. Quinze ans plus tard, lors du congrès de 1961, un même constat d'échec, appuyé sur la comparaison entre objectifs définis et résultats obtenus était dressé¹⁴. De même, le responsable de la commission chargé de la VO, lors du congrès de 1965, évoquait certes un progrès dans la diffusion de cette revue, mais pour le mettre aussitôt en regard avec les résultats, bien meilleurs, obtenus dans les années passées¹⁵.

Ainsi, alors que le fait de toucher près de 15%¹⁶ des membres d'une organisation par le biais du *Travailleur* apparaît comme un résultat honorable, c'est bien le sentiment d'un échec qui est donné à chaque fois et qui constitue une tendance lourde du regard porté par les dirigeants sur leur politique. Cela explique d'une part un discours de culpabilisation à l'égard des cadres intermédiaires, dirigeants de syndicat ou d'union locale et, d'autre part, la multiplication des expériences menées afin d'atteindre l'objectif de toucher l'ensemble des adhérents du département, deux aspects qui seront successivement abordés.

B. Multiplication des expériences structurelles.

Qu'il s'agisse du *Travailleur* ou de la revue, la démarche de lancement a été la même : des circulaires ont été envoyées aux organisations affiliées, demandant aux responsables de s'impliquer dans la diffusion des numéros produits, éventuellement de participer au contenu en fournissant articles et données.

Les décisions prises lors de la réunion de commission exécutive du 10 février 1946 sont assez emblématiques. Lors de cette réunion Moreau, secrétaire de l'UD en charge de la presse parmi d'autres tâches, avait posé la question de la continuité de la parution d'une presse syndicale départementale. Un autre membre du bureau, Tarley, était ensuite intervenu pour affirmer la nécessité d'une telle presse, on peut y voir alors une manœuvre classique pour instiller un peu de pression sur les militants présents à cette assemblée. Le deuxième temps de la séquence fut celui de la définition d'une démarche impliquant les cadres locaux : outre la parution d'un nouveau numéro avant le 10 mars, était requis

¹³ Dont le compte-rendu est conservé : ADSL, 74J12.

¹⁴ Rapport d'activité, congrès de 1961, ADSL, 74J2.

¹⁵ Rapport sur la VO, congrès de 1965, ADSL, 74J2.

¹⁶ Au regard des résultats affichés lors de la réunion de CE précédemment cité.

« *l'engagement des secrétaires d'union locale ou de syndicats à fournir des articles à l'union départementale avant le 1^{er} mars* »¹⁷. Par ailleurs, il était décidé l'expédition, chaque mois, aux unions locales d'un nombre d'exemplaires correspondant à la moitié des effectifs syndiqués¹⁸.

Quatre années plus tard la situation s'était aggravée, le rapport présenté lors du congrès de 1950 faisant état d'une baisse de 20% de la diffusion de la presse syndicale¹⁹. Une nouvelle réorganisation fut proposée lors d'une réunion de bureau qui se déroula début août, peu après ce congrès marqué par le vote d'une résolution sur la presse²⁰. Une série de quatre consignes ont alors été édictées, parmi lesquelles, celle, arrivant en premier « *d'élire dans chaque bureau de syndicat et d'union locale un responsable de la diffusion de la presse syndicale* »²¹. Le schéma reste le même au-delà des changements de structure : on comptait sur les structures locales pour assurer aussi bien la diffusion de la presse qu'une partie de son contenu. Enfin, pour terminer ce tour d'horizon, ajoutons qu'au début des années 1960, alors que la politique de l'UD se recentrait sur la diffusion de la presse confédérale, une commission VO était mise en œuvre, qui travailla effectivement puisque des rapports d'activité ont été présentés lors des congrès de 1965 et 1967, mais qui obtint des résultats qui restaient du propre point de vue de son responsable largement insuffisants²².

Ainsi, il semble que l'union départementale se soit systématiquement affrontée à un problème sans qu'elle trouve des solutions qui soient satisfaisantes. Il reste donc à rechercher les raisons de ce qui fut considéré par les responsables départementaux comme un échec sans s'interdire d'autres analyses causales.

III. Schéma d'explication.

A. La vie intérieure d'une organisation.

Les documents dont nous disposons laissent apparaître une vision très critique des responsables locaux. En résumé, si la presse n'est pas correctement diffusée, c'est en raison du manque d'investissement de ces derniers. La culpabilisation est une approche qui apparaît à plusieurs reprises. Ainsi, en janvier 1947, le rapporteur s'adressa aux membres de la commission exécutive et leur fit la remarque suivante : « *Le bulletin [en l'occurrence il s'agit du Travailleur] ne reçoit pas toujours auprès de nos secrétaires de syndicats ou d'UL un crédit suffisant, et nous leur demandons de le lire, de le commenter à une réunion de*

¹⁷ Compte-rendu de réunion de CE du 10 février 1946, ADSL, 74J12.

¹⁸ *Ibidem*.

¹⁹ Congrès de 1950, ADSL, 74J1.

²⁰ Compte-rendu de la réunion de bureau du 5 août 1950, ADSL, 74J12.

²¹ Les autres items concernent aussi la presse syndicale : VO, Le Peuple, la création de journaux d'entreprise.

²² Rapports présentés par le responsable de la diffusion de la VO, ADSL, 74J2.

*CE [de syndicat local] pour que tous les militants en fassent [sic.] profit »²³. De même, cette fois-ci en 1945, au moment où l'élaboration du *Travailleur* était menée à bien, il était indiqué que « *Devant le peu d'empressement des syndicats à répondre aux questions posées quant à la diffusion du journal, Rey [secrétaire général du moment] propose d'adresser une nouvelle circulaire plus impérative que la précédente »²⁴. Un nouveau rappel à l'ordre fut fait lors d'une réunion de bureau préparant une réunion de commission exécutive durant laquelle les éléments suivants furent développés : « *Le bureau demande au rapporteur d'indiquer à la CE que si le journal n'est pas encore paru à ce jour, l'UD ne peut en être tenue responsable car elle a fait le maximum alors que les syndicats consultés n'ont pas répondu à nos appels (circulaires, bulletins, etc.) »²⁵. Cette démarche de culpabilisation constitue donc une forme de permanence, elle tendit même à s'accroître. Si, lors du congrès de 1950, le rapporteur sur la presse syndicale assumait une part de responsabilité, reconnaissant que « *l'ud n'a[vait] pas fait grand-chose pour aider nos camarades dans leur tâche »²⁶ ce ne fut plus le cas ensuite. Lors du congrès de 1961, il était recommandé aux syndicats « *d'examiner avec beaucoup d'attention et de prendre les initiatives nécessaires pour combler le retard que nous enregistrons »* ; de même, cette fois en 1965, si les fédérations et les UD étaient citées pour avoir compris « *le rôle important de la transformation de la VO en journal central de masse »* les organisations affiliées à l'UD étaient tancées dans des termes particulièrement vifs :****

«[...] par contre ce travail n'est pas descendu au niveau des unions locales et syndicats. Il ressort nettement que cette question n'a pas été franchement abordée dans les réunions de bureau et de conseils syndicaux. C'est en somme un problème de conviction de nos militants de base [...]. »²⁷

La mise en cause de l'investissement des cadres de base apparaît ainsi de manière continue. Elle est opposée au travail des dirigeants de l'UD qui, eux ne ménageraient pas leur peine. A présent, il ne s'agit pas ici de déterminer le degré de motivation des responsables et des militants des organisations incriminées, ce que nous serions dans l'incapacité de faire, mais de mettre au jour des éléments structurels qui expliquent que leur investissement est soit insuffisant, soit inefficace.

B. La part des militants.

Ces explications incriminant essentiellement les militants de la base reflètent-elles la réalité ? La distribution de la presse était-elle une tâche reléguée au

²³ Compte-rendu de commission exécutive, 26 janvier 1947, ADSL, 74J12

²⁴ Compte-rendu de commission exécutive, 5 décembre 1945, ADSL, 74J12.

²⁵ Compte-rendu de bureau, 1^{er} février 1946, ADSL, 74J12.

²⁶ ADSL, 74J1.

²⁷ Rapport de la commission VO, congrès de 1965, ADSL74J2.

second plan ? Les militants mis en cause ont laissé peu de traces de leur ressenti. Toutefois nous avons pu réunir quelques données sur le sujet en interprétant les réponses données à un questionnaire biographique distribué à quelques 400 militants de plusieurs centrales syndicales, dont ceux de la CGT. Le taux de réponse fut assez satisfaisant puisque de l'ordre de 70% en général, 66% pour les militants de cette confédération²⁸.

Parmi les items qui portaient sur tous les aspects de la vie d'un militant syndical, y compris en dehors du domaine syndical, deux étaient intéressants pour nous, quoique de manière inégale. Le premier portait sur les lectures, pièces de théâtres et films ayant influencé le militant. Les réponses apportées à cette question ne se prêtaient que très indirectement à explorer le rapport à la presse. En effet, la plupart des militants ont envisagé cela sous l'angle de la lecture de livres, considérant la lecture de la presse soit comme pas assez noble (ils savaient avoir à faire à un « intellectuel »), soit comme purement technique ou trop habituel. La dernière hypothèse à retenir est qu'ils ne lisaient tout simplement pas la presse syndicale ou que celle-ci n'avait pas d'influence sur eux mais c'est tout de même peu probable. Quoi qu'il en soit, quelle que soit l'hypothèse finalement avérée, la presse syndicale n'était pas suffisamment importante à leurs yeux pour qu'ils y aient pensé au moment où ils répondaient au questionnaire à quelques exceptions près toutefois.

En revanche le deuxième item, portant sur les responsabilités exercées dans le mouvement syndical, apporte des données plus exploitables. En effet, aucun d'entre eux n'a considéré que la participation à la distribution de la presse syndicale, à une structure de réflexion sur les manières de surmonter l'obstacle, ne valait la peine d'être signalée. Cela fut vrai alors même qu'il était avéré qu'ils avaient assumé à un moment ou un autre de leur parcours cette fonction. Ainsi en a-t-il été d'un militant, responsable de la « commission départementale Vie ouvrière » de l'UD et qui présenta un rapport lors des congrès de 1965 et 1967, ce qui sous-entend au moins trois années d'investissement dans cette tâche²⁹.

On pourrait objecter à cela qu'ils n'ont pas signalé cette partie de leur parcours en estimant qu'elle était trop mineure ou que cela n'avait pas induit de vergence dans ce dernier. Mais si tel est le cas, alors cela montre à nouveau que, derrière le discours sur l'importance de la presse syndicale, sans doute sincère, dans la réalité, l'investissement fut mineur et passa loin derrière d'autres tâches syndicales. *A contrario*, lorsque l'investissement se faisait dans d'autres commissions comme celles consacrées aux jeunes ou aux femmes, il était

²⁸ Cette enquête a fait l'objet d'une communication présentée par nous, intitulée : « Les biographies ouvrières et leurs archives », lors du colloque international *Archives des sociétés en mouvements. Regards croisés : archivistes et chercheurs*, organisé à l'université de Bourgogne en 2005. En ligne sur : http://tristan.u-bourgogne.fr/UMR5605/manifestations/05_06/05_09_29.html

²⁹ Congrès de 1965 et 1967, archives UDCGT71, ADSL, 74J2.

nettement affirmé dans les questionnaires. Ainsi, il est avéré que les accusations portées par l'union départementale quant à l'investissement trop peu suivi des responsables locaux dans la diffusion et la réalisation de la presse syndicale comportent une part de réalité.

Cela peut s'expliquer par un élément qui n'est absolument pas pris en compte par les responsables départementaux : l'emploi du temps de ces militants de base.

En effet, à l'exception de la minorité constituée par les permanents, la plupart des cadres du syndicalisme ne disposaient en réalité que de leur temps libre pour militer auquel on pouvait ajouter quelques heures de délégation pour peu qu'ils aient un mandat de délégué du personnel, ce qui était il est vrai souvent le cas³⁰. Ce temps devait être utilisé pour un grand nombre de fonctions. On conçoit mieux la lourdeur de l'agenda à maîtriser si l'on prend un peu de champ par rapport au sujet traité. Le regard se porte alors sur le parcours syndical des militants de Saône-et-Loire, en particulier sur les responsabilités et fonctions qui ont constitué ce dernier. Le parcours de 241 responsables syndicaux de la CGT³¹ a pu être reconstitué de manière assez complète. Or, la propension à endosser de manière partiellement cumulative de nombreuses responsabilités au long d'un parcours qui dura en moyenne plus de 30 ans est réelle. Dans le cas de la CGT, les militants étudiés ont pour plus des deux tiers assumé plus de 5 responsabilités³². Or, un certain nombre de ces fonctions nécessitaient un travail de préparation de dossiers parfois assez lourd, notamment dans le cadre du paritarisme³³. Ainsi, l'un d'eux, né en 1926 et qui passa ensuite à FO au lendemain de la scission, était en 1947 : administrateur de la caisse de sécurité sociale minière, membre du bureau du syndicat des mineurs de Montceau-les-Mines, membre du comité d'établissement et du comité de bassin des Houillères du bassin de Blanzay. Dès lors, on conçoit mieux qu'un cadre intermédiaire, même dans le cas où l'importance d'une presse syndicale dynamique soit

³⁰ Je renvoie à ma thèse où la question de l'organisation des segments de parcours fut largement investie : Stéphane Paquelin, *Des responsables syndicaux dans leurs territoires. Emergence et devenir d'un corpus de syndicalistes de trois territoires départementaux de la Libération à la fin des années 1970*, thèse présentée pour l'obtention du Doctorat d'histoire, S.Wolikow [dir.], année 2008, 3 volumes. En l'occurrence, il s'agissait de militants des 4 grandes confédérations syndicales en Côte-d'Or, Nièvre, Saône-et-Loire. Sur les segments : voir la 2^e partie.

³¹ *Ibidem*.

³² 31,31% en ont assumé 5 ou 6, 19,19% 7 ou 8, 11,11% 9 ou 10, 5,8% plus de 10, le maximum repéré étant de 13. Pour plus de détails sur cette question, voir notre thèse, p. 433 et *sq.*

³³ De fait, les travaux de Jean Lojkine ont bien montré que la CGT s'était autant impliquée dans les structures paritaires que les autres, surmontant ainsi ce que cet auteur avait nommé le tabou de la gestion (*Le tabou de la gestion. La culture syndicale entre contestation et proposition*, Paris, Editions de l'Atelier, 1996).

parfaitement intégrée, ait eu tendance à se concentrer sur les tâches les plus urgentes, au détriment de cette dernière³⁴.

Pourtant le manque de ressources humaines des organisations affiliées ne constitue qu'une explication parmi d'autres, liées à la configuration du mouvement syndical français. Le cas de la CGT est alors d'autant plus intéressant à étudier qu'elle a fourni un modèle organisationnel aux autres centrales³⁵.

C. Ce que révèle l'aporie sur la cohésion interne du mouvement syndical.

Les difficultés de diffusion de la presse interrogent d'une certaine manière sur les difficultés plus profondes d'une organisation comme la CGT. Un retour sur le cas du *Travailleur de Saône-et-Loire* permet de le concevoir. Entre le moment où le numéro en cours est imaginé, réalisé, diffusé auprès des adhérents, plusieurs acteurs interviennent : les organisations affiliées (sollicitées pour fournir de la matière sous forme d'articles³⁶), l'union départementale elle-même, un dirigeant étant plus particulièrement chargé de cette question et, enfin, les organisations affiliées que l'on retrouve et à qui il est demandé de placer le journal auprès des adhérents³⁷. Il s'agit donc d'une production collective dans laquelle interviennent tous les éléments constitutifs du mouvement syndical. Il a été montré ici les disfonctionnements de ce système. La difficulté de l'union départementale non pas à définir mais à appliquer une politique en reflète d'autres, plus profondes et toutes aussi anciennes.

En effet, il faut rappeler ici que le mouvement syndical s'est construit selon une double logique organisationnelle. La première était d'ordre professionnel : les syndicats d'un même métier, plus tard d'une même industrie devant adhérer à la fédération idoine. La seconde était territoriale : les mêmes syndicats devaient adhérer à une structure regroupant toutes les organisations d'un même lieu, bourses du travail aux premiers temps de la CGT puis unions départementales³⁸. Il s'agissait de construire une solidarité unissant les travailleurs salariés d'un territoire donné, celle-ci venant dans l'esprit des initiateurs du système s'ajouter à la première et la compléter en luttant contre le risque de dérive corporatiste.

³⁴ D'autres auraient pu y être ajoutées telles que répondre à des enquêtes diligentées par l'UD ou la confédération, mettre en place des structures dédiées aux catégories restées en périphérie telles que la MOI ou la MOF, etc.

³⁵ Andolfatto Dominique et Labbé Dominique, *La CGT. Organisation et audience depuis 1945*, Paris, La découverte, 1997, p. 142.

³⁶ Lors de la réunion de commission exécutive du 10 février 1946, Tarley, un des membres du bureau de l'UD, demande que les secrétaires d'union locale ou de syndicats fournissent des articles à l'UD avant le 10 mars. ADSL, 74J12.

³⁷ Cette mission est encore rappelée lors de la réunion de bureau du 5 août 1950. Voir notes de bas de page n° 20 et 21.

³⁸ Dès 1902 même s'il s'agit d'une obligation sans sanction. En 1910 est adopté le principe, en 1918 les UD acquièrent le statut qu'elles avaient encore à la période étudiée. Source : Andolfatto Dominique et Labbé Dominique, *op. cit.*, p. 82.

Mais ce louable objectif était aussi générateur de tensions qui affectaient les militants jusque dans leur quotidien. Puisqu'il fallait, au regard du temps disponible, faire un choix, bien souvent la tentation était de privilégier la première logique et il fallait alors toute l'énergie de l'union départementale pour lutter contre ces forces centrifuges, comme le montre le sujet aujourd'hui étudié.

Conclusion.

Ainsi, la politique de communication, étudiée dans le rapport à la presse syndicale, est d'une grande utilité à la compréhension de ce qu'est le mouvement syndical. Elle donne à voir ce que veut dire le mouvement sur lui-même, sur sa vision du monde et sur l'importance fondamentale que cela revêt. Mais elle constitue surtout une assez bonne entrée pour aborder l'étude des tendances et des structures profondes du mouvement.

Cela est d'autant plus vrai que ces difficultés ne sont pas réservées à la CGT, ce qui rend l'étude de cette organisation d'autant plus importante mais appelle aussi à comparaison, pour une histoire globale du syndicalisme comme ensemble d'agents agrégés et en interaction et de structures fonctionnant dans des contextes variables.